

NICOLE BRICQ
MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

GUILLAUME GAROT
MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRES DU MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT, CHARGÉ DE
L'AGROALIMENTAIRE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.commerce-exterieur.gouv.fr

www.agriculture.gouv.fr

Paris, le 30 janvier 2014

Faire gagner nos entreprises à l'international

Nicole BRICQ, Guillaume GAROT et l'Association des Régions de France annoncent le suivi personnalisé et dans la durée de 250 entreprises agroalimentaires à l'export

Le secteur agroalimentaire réalise 60 Mds d'€ de chiffre d'affaires à l'export et représente notre deuxième excédent commercial derrière l'aéronautique. Cette apparente vitalité ne doit pas masquer le fait que la France est passée en 10 ans de la 2^{ème} à la 5^{ème} place des pays exportateurs et que notre balance commerciale serait déficitaire sans l'apport des vins et spiritueux.

Afin de dynamiser les exportations du « mieux se nourrir », famille prioritaire pour la stratégie du commerce extérieur français, Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur et Guillaume GAROT, ministre délégué chargé de l'agroalimentaire, en lien avec l'Association des Régions de France, ont annoncé aujourd'hui l'accompagnement personnalisé et dans la durée de 250 PME et ETI de croissance à l'export d'ici 3 ans.

Ces entreprises bénéficieront :

- **D'une entrée unique de l'accompagnement vers l'exportation à travers les plateformes régionales de l'export mises en place par les Régions dans le cadre de leur Plans Régionaux d'internationalisation des entreprises (PRIE).** Véritables outils au service du développement à l'international des entreprises, elles regroupent l'ensemble des partenaires de l'export et permettent d'orienter les entreprises vers les bons interlocuteurs en fonction de leurs besoins (recherche de marchés, financement...);
- **D'un accompagnement personnalisé et dans la durée via les chargés d'affaires à l'international (CAI) que Nicole BRICQ a demandé à UBIFRANCE de placer dans chaque guichet régional de Bpifrance.** Dédié à l'internationalisation des entreprises, le CAI les aide à affiner leur stratégie pays par pays, les conseille et les met en contact avec les différents partenaires et clients potentiels;
- **D'un appui des référents régionaux pour les filières industrielles de l'agroalimentaire mis en place par Stéphane LE FOLL et Guillaume GAROT** pour toute question spécifique au secteur agroalimentaire : utilisation du service en ligne Exp@don pour la recherche des certificats sanitaires et phytosanitaires, procédures d'agrément spécifiques à l'exportation, conduite à tenir en cas de blocage de produits à destination...

Pour les ministres « *L'objectif que nous partageons est de réussir à passer devant l'Allemagne en matière d'exportations agroalimentaires d'ici 10 ans. Nos entreprises ont le potentiel et le savoir-faire nécessaire pour y parvenir et s'imposer sur les marchés internationaux. Avec l'appui des régions et des partenaires de l'export unis autour du même objectif, nous nous donnons toutes les chances de faire gagner la marque France à l'export* ».

Afin d'aider les entreprises du secteur agroalimentaire à s'orienter sur les marchés porteurs, UBIFRANCE publie également pour la 4^{ème} année consécutive son guide « Où exporter en 2014 ? » en partenariat avec le ministère du Commerce extérieur, le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (MAAF), Bpifrance et Coface. Ce « GPS de l'export » est disponible en libre accès sur le site www.ubifrance.fr à l'adresse suivante : <http://www.ubifrance.fr/ou-exporter-2014>

Contacts presse :

Cabinet de Nicole BRICQ - Perrine DUGLET : 01 53 18 46 89 – perrine.duglet@cabinets.finances.gouv.fr
Cabinet de Guillaume GAROT - Françoise DEGOIS : 01 49 55 58 40 – cab-presse.agroalimentaire@agriculture.gouv.fr
ARF - Emmanuel GEORGES-PICOT.: 01 45 55 81 07 – egeorgespicot@arf-regions.org